



**DECLARATION DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE
ET DU NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL
AU 31 DECEMBRE 2006**

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8 du Code de Commerce et de l'article 222-12-5 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la Société VICAT informe ses actionnaires qu'au 31 décembre 2006 son capital est divisé en 46.771.200 actions auxquelles correspondent 88.937.721 droits de vote.